

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1995 B 04220

Numéro SIREN : 402 232 169

Nom ou dénomination : SERVIER FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 06/05/2022 sous le numéro de dépôt 11729



FINEXSI AUDIT

SERVIER FRANCE

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.898.400 Euros

Siège social :
35 rue de Verdun
92284 Suresnes Cedex

*Rapport du Commissaire aux comptes
sur les comptes annuels*

Exercice clos le 30 septembre 2021



Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2021

A l'associé unique,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SERVIER FRANCE relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.



3. Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- La note B.5 de l'annexe décrit le contentieux prud'hommal relatif au plan de sauvegarde de l'emploi lié à la réorganisation de la promotion en France et la provision comptabilisée à ce titre. Nous avons examiné les principales hypothèses retenues par SERVIER FRANCE pour procéder à l'évaluation de cette provision, afin de nous assurer que ces hypothèses constituaient une base raisonnable d'estimation, compte tenu des informations connues de la société à la date d'arrêté des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.



Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Gérant et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

6. Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.



Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation ;



- cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 23 décembre 2021

Le Commissaire aux comptes

FINEXSI AUDIT

Olivier PERONNET

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

SARL SERVIER FRANCE

35 Rue DE VERDUN

92284 SURESNES CEDEX

Comptes annuels au 30/09/2021



BILAN ACTIF

	Montant Brut	Amort. Prov.	30/09/2021	30/09/2020
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	2 704	2 400	304	304
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles	95 220	66 669	28 551	41 551
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	23 134		23 134	23 134
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	10 400 000		10 400 000	10 400 000
ACTIF IMMOBILISE	10 521 059	69 069	10 451 990	10 464 990
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	117 687		117 687	71 077
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	6 276 000		6 276 000	7 380 000
Autres créances	68 487 706		68 487 706	101 482 714
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	7 913		7 913	8 112
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	58 225		58 225	88 839
ACTIF CIRCULANT	74 947 531		74 947 531	109 030 744
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	85 468 590	69 069	85 399 521	119 495 735

BILAN PASSIF

	30/09/2021	30/09/2020
Capital social ou individuel (dont versé : 1 898 400)	1 898 400	1 898 400
Primes d'émission, de fusion, d'apport	37 076 568	37 076 568
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	189 840	189 840
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	5 051 186	5 015 715
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 024 347	35 471
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	17 065	9 173
CAPITAUX PROPRES	45 257 408	44 225 168
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	10 603 000	10 150 000
Provisions pour charges	17 016 345	25 897 094
PROVISIONS	27 619 345	36 047 094
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 009	22 588
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs)	4 086 373	4 808 052
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 432 047	1 561 337
Dettes fiscales et sociales	5 084 375	4 948 014
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 916 961	27 883 479
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	12 522 767	39 223 472
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	85 399 521	119 495 735

COMPTE DE RESULTAT

	France	Exportation	30/09/2021	30/09/2020
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	21 490 000		21 490 000	660 000
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	21 490 000		21 490 000	660 000
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			9 000 983	12 090 028
Autres produits				
PRODUITS D'EXPLOITATION			30 490 983	12 750 028
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			6 863 045	8 800 067
Impôts, taxes et versements assimilés			583 403	517 385
Salaires et traitements			13 883 590	15 757 720
Charges sociales			6 763 193	7 354 809
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			19 919	20 330
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions			19 251	190 000
Autres charges				64
CHARGES D'EXPLOITATION			28 132 403	32 640 377
RESULTAT D'EXPLOITATION			2 358 579	(19 890 348)
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			257 329	291 025
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			257 329	291 025
RESULTAT FINANCIER			(257 329)	(291 025)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			2 101 250	(20 181 374)

COMPTE DE RESULTAT (suite)

	30/09/2021	30/09/2020
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	820	730
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	8 900 173	32 790 007
PRODUITS EXCEPTIONNELS	8 900 993	32 790 737
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	8 993 366	11 908 111
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	461 066	7 667
CHARGES EXCEPTIONNELLES	9 454 432	11 915 778
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(553 439)	20 874 959
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	523 462	658 114
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	39 391 976	45 540 766
TOTAL DES CHARGES	38 367 628	45 505 295
BENEFICE OU PERTE	1 024 347	35 471

- SOMMAIRE -

ANNEXE	2
REGLES ET METHODES COMPTABLES	3
IMMOBILISATIONS	9
AMORTISSEMENTS	10
PROVISIONS	11
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	12
CREANCES ET DETTES	13
ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES	14
CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS	15
DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR	16
DETAIL DES CHARGES A PAYER	17
CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	18
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	19
VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES	20
ENGAGEMENTS DONNES	21
ENGAGEMENTS RECUS	22
INCIDENCES DES EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES	23
SITUATION FISCALE DIFFEREE	24
IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANTE	25
EFFECTIF MOYEN	26
Tableau Filiales et Participations	27

ANNEXE

N° SIREN : 402232169

Au bilan de l'exercice clos au 30/09/2021, dont le total est de 85 399 521 EUR et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont le total des produits est de 39 391 976 EUR et dégageant un résultat de 1 024 347 EUR.

L'exercice a une durée de 12 mois.

Les notes ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été arrêtés le 17 décembre 2021 par le Gérant.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Faits caractéristiques de l'exercice

1 Impacts liés à la COVID-19

La crise sanitaire liée à la Covid-19 n'a pas eu d'impact sur l'activité de la société ni sur l'évaluation des actifs et passifs de la société lors de l'établissement de ses comptes au 30 septembre 2021.

La société n'a pas sollicité d'aide financière auprès des autorités publiques.

2 Médiator

Dans le cadre du procès Médiateur en première instance, le tribunal correctionnel de Paris a rendu son jugement le 29 mars 2021 et a condamné la société SERVIER FRANCE à 453 000 euros d'amendes. La société ayant fait appel, cette amende a fait l'objet d'une provision pour risques comptabilisée en charge exceptionnelle.

A. Principes comptables appliqué

Les comptes annuels de l'exercice sont présentés conformément aux prescriptions du règlement ANC N°2014-03 du 05/06/2014 et aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

B. Méthodes d'évaluation

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1- Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites à l'actif pour leur valeur d'origine, c'est à dire à leur coût d'acquisition.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

2- Durées et modes d'amortissement des immobilisations

Les amortissements comptables sont calculés sur la base des durées réelles d'utilisation.

Les amortissements fiscalement déductibles sont en revanche calculés en fonction des durées d'usage en vigueur, sauf dans le cas des composants, lesquels sont amortis selon leurs durées d'utilité en l'absence d'usages identifiés.

Le mode linéaire reflétant la consommation des avantages attendus des immobilisations de la société, ce mode est utilisé pour déterminer les amortissements comptables.

Les différences entre les amortissements comptables et les amortissements déductibles du résultat imposable, engendrées par des divergences quant aux modes ou durées d'amortissement sont comptabilisées en amortissements dérogatoires.

Les durées d'utilisation des immobilisations les plus couramment retenues pour le calcul des amortissements comptables sont les suivantes :

Logiciels	3 à 10 ans
Mobiliers et matériels de bureau	62/3 à 10 ans
Matériels informatiques	3 à 5 ans

3- Titres de participation/Immobilisations financières

Les titres de participation sont évalués selon la règle du coût d'achat moyen pondéré ou à leur valeur d'apport. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable, la dépréciation est constituée sur la différence.

La société, mise en examen dans le cadre du litige concernant Médiateur, a été placée sous contrôle judiciaire et a dû verser une somme de **10,4** millions d'Euros à titre de cautionnement destiné à garantir la réparation des dommages causés par l'infraction, les amendes et les frais d'actes de procédure.

4- Provisions réglementées

L'amortissement dérogatoire correspond à la différence entre les amortissements autorisés par les lois fiscales et les amortissements comptables calculés suivant le mode linéaire ou le mode dégressif comme précisé plus haut.

Les autres provisions réglementées sont celles qui ne correspondent pas à l'objet normal d'une provision et sont comptabilisées en application des dispositions légales.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

5- Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels

Plan de sauvegarde de l'emploi

La réorganisation de la promotion en France durant l'exercice 2015/2016 sous la forme d'un plan de sauvegarde de l'emploi, avait donné lieu à la comptabilisation d'une provision pour charges de 200 millions d'euros. Le dialogue social entre la direction et les organisations syndicales s'était conclu par un accord unanime sur les mesures d'accompagnement, entraînant la suppression nette de 596 postes, effective au début de l'exercice 2016/2017. L'utilisation de la provision au cours des exercices 2016/2017 jusqu'à 2020/2021 s'élève au total à environ 92 %. L'utilisation restant à venir correspond essentiellement aux allocations de congés de reclassement externes pour la période restante et aux indemnités liées, ainsi qu'aux allocations et indemnités des salariés en cessation anticipée d'activité. Des contentieux ayant été engagés par des salariés ou groupe de salariés, une provision complémentaire pour risques a été comptabilisée pour un montant de 30.7 millions d'euros en 2016/2017, fondée sur une évaluation des risques financiers en cas de condamnation de la société. Une décision rendue par la Cour d'Appel de Versailles en Octobre 2020 et en faveur de la société a permis de reprendre sur l'exercice 2019/2020 la provision à hauteur de 14,5 millions d'euros et pour tous les dossiers clos, la provision avait été reprise à hauteur de 6,3 millions d'euros. Aucune décision de nature à remettre en cause la position prise sur l'exercice 2019/2020 n'est intervenue sur l'exercice 2020/2021.

Litige produit relatif au Médiateur

Des pathologies cardiaques ayant été constatées sur des patients auxquels a été prescrit le Médiateur, SERVIER FRANCE fait l'objet, avec d'autres sociétés du Groupe, de mise en cause dans le cadre de procédures pénales. Le Médiateur a été retiré du marché français en novembre 2009 suite à la mise en évidence d'un sur-risque de valvulopathie lié à la prise de Médiateur. Les infractions supposées faisant l'objet de procédures pénales sont la tromperie aggravée, l'escroquerie et l'obtention induite d'une autorisation administrative. Le 11 décembre 2012, SERVIER FRANCE et d'autres sociétés du Groupe ont été mises en examen pour homicides et blessures involontaires. La société considère qu'elle dispose d'éléments de défense probants qui lui permettent de contester ces accusations et qu'elle a pu faire valoir dans le cadre du procès dont les audiences ont débuté le 23 septembre 2019 et se sont clôturées le 18 septembre 2020. A l'issue des débats, le parquet a requis plusieurs peines à l'encontre des sociétés du groupe dont un montant de 1,8 millions d'euros à l'encontre de SERVIER FRANCE.

Dans son jugement rendu le 29 mars 2021, le tribunal correctionnel de Paris a relaxé la société SERVIER FRANCE pour les délits d'escroquerie ainsi que pour les infractions d'atteinte à la probité qui lui étaient reprochées et l'a condamné à 453 000 euros d'amendes pour les délits de tromperie aggravée, d'homicides et blessures involontaires. La société ayant fait appel, cette amende a fait l'objet d'une provision pour risque comptabilisée en charge exceptionnelle. En l'état actuel du dossier, la société n'estime pas devoir enregistrer de provision complémentaire.

Pour rappel, par décision de justice, la société a précédemment :

- versé entre les mains du régisseur de recettes du Tribunal de Grande Instance de Paris une somme de 10,4 millions d'Euros à titre de cautionnement destiné à garantir la réparation des dommages causés par l'infraction, les amendes et les frais d'actes de procédure,
- constitué des sûretés réelles durant le temps de la procédure, pour un montant de 15 millions d'Euros afin de garantir les droits des victimes.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Dans le cadre de son mandat de centralisateur de la gestion centralisée de la gestion de trésorerie du Groupe Servier, la société ARTS ET TECHNIQUES DU PROGRES a signé des conventions de nantissement de titres afin de constituer les sûretés demandées.

La demande de restitution du cautionnement versé (déduction faite des frais de représentation en justice du fait de l'appel interjeté), a été soumise auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations le 16 décembre 2021, consécutivement à l'exécution de l'indemnisation des parties. La mainlevée sur les titres nantis au titre des sûretés réelles sera également demandée.

Les demandes d'indemnisation pour effets secondaires formulées par voie judiciaire ou par voie amiable, au travers du fonds spécial d'indemnisation géré par l'ONIAM (dispositif entré en vigueur le 1^{er} septembre 2011) ne concernent pas SERVIER France mais une autre société du Groupe, et en conséquence n'ont pas fait l'objet de provision au titre de SERVIER France.

6- Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au Bilan "en écart de conversion".

Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risque.

7- Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de Servier France est exclusivement constitué des sommes reçues de la part d'une société du groupe, dans le cadre du contrat de prestations de services d'information médicale et scientifique.

Au titre de l'exercice 2020/2021, il s'élève à 21 490 000 Euros (refacturation des frais de promotion médicale nette des variations de provisions).

8- Transferts de charges d'exploitation

Les transferts de charges enregistrent essentiellement les charges d'exploitation liées au plan de sauvegarde de l'emploi dont le caractère a nécessité le reclassement en charges exceptionnelles.

9- Résultat courant/résultat exceptionnel

Les éléments exceptionnels ne comprennent que les éléments sans rapport avec la gestion courante de l'entreprise et dont les montants sont significatifs.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

10- Engagements de retraite

La société n'a pas d'autres engagements que ceux résultant de la Convention Collective.

Les droits acquis à la date de clôture de l'exercice par les salariés s'élèvent à : 3 148 790 Euros ; ils sont couverts à 73,06 % par un contrat d'assurance souscrit auprès d'un organisme agréé.

11- Médailles du travail

Les gratifications versées au titre des médailles du travail sont valorisées par une méthode statistique appropriée et comptabilisées sous forme de provision pour charges.

Les droits acquis représentent un montant total de 216 345 Euros.

12- Participation et Intéressement Groupe

Suite à la signature d'un accord de participation Groupe et d'un accord d'intéressement Groupe le 16 mars 2018, des provisions pour participation et intéressement ont été comptabilisées par notre société pour des montants respectifs de 536 315 Euros et de 564 960 Euros.

L'intéressement Groupe est comptabilisé en « Salaires et traitements » et non en « Participation des salariés aux résultats de l'entreprise ».

13- Intégration fiscale

Notre société a opté pour le régime de groupe prévu à l'article 223A du Code Général des Impôts à compter du 01/10/2003. La convention retenue repose sur le principe de neutralité par lequel, dans la mesure du possible, l'application du régime de groupe n'affecte pas la charge d'impôt qui aurait été la nôtre en l'absence d'intégration fiscale.

14- Régime de consolidation du paiement de la TVA

Notre société a opté pour le régime de la consolidation du paiement de la TVA prévu à l'article 1693 ter et ter A du Code Général des Impôts.

La dette ou créance de TVA envers la société mère consolidante est comptabilisé en compte courant.

15- Honoraires des commissaires aux comptes

Notre société, incluse dans le périmètre de consolidation du Groupe SERVIER SAS, est dispensée d'indiquer cette information.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

16- Convention de trésorerie centralisée

Une convention de trésorerie prévoit la centralisation de la trésorerie de toutes les sociétés françaises du groupe au sein de la société Arts et Techniques du Progrès afin d'assurer la coordination de l'ensemble des besoins et des excédents de trésorerie.

Le principe retenu est celui de la convention de compte courant financier entre la société centralisatrice et chaque société centralisée. De ce fait la trésorerie de chaque société est présentée soit en autres créances soit en dettes financières. La rémunération du fonctionnement de la convention est réalisée au taux de marché monétaire (TMM, moyenne arithmétique mensuelle des taux €STER).

IMMOBILISATIONS

	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 704		
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.			
Installations générales, agenc., aménag.			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	88 300		6 919
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	88 300		6 919
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	23 134		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	10 400 000		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	10 423 134		
TOTAL GENERAL	10 514 140		6 919

	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			2 704	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn., matériel et outillages ind.				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			95 220	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			95 220	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			23 134	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			10 400 000	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			10 423 134	
			10 521 059	

AMORTISSEMENTS

	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 400			2 400
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales, agenc., aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agenc. et aménag. divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	46 749	19 919		66 669
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	46 749	19 919		66 669
TOTAL GENERAL	49 149	19 919		69 069

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
FRAIS ETBL AUT. INC.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau		8 066		173			7 892
Embal récup.							
CORPOREL.		8 066		173			7 892
Acquis. titre							
TOTAL		8 066		173			7 892

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

PROVISIONS

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	9 173	8 066	173	17 065
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Implantations étrangères avant 01/01/92				
Implantations étrangères après 01/01/92				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES	9 173	8 066	173	17 065
Provisions pour litiges	10 150 000	453 000		10 603 000
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	25 897 094	19 251	8 900 000	17 016 345
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	36 047 094	472 251	8 900 000	27 619 345
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients				
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS				
TOTAL GENERAL	36 056 267	480 317	8 900 173	27 636 410
Dotations et reprises d'exploitation		19 251		
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles		461 066	8 900 173	
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

Rubriques	Situation et mouvements				
	Provisions au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions		Provisions à la fin de l'exercice
			Montants utilisés au cours de l'exercice	Montants non utilisés repris au cours de l'ex.	
PROVISION LITIGES	10 150 000	453 000			10 603 000
PROVISION MEDAILLES DU TRAVAIL	197 094	19 251			216 345
PROVISION PLAN DE SAUVEGARDE D	25 700 000		8 847 837	52 162	16 800 000
TOTAL	36 047 094	472 251	8 847 837	52 162	27 619 345

CREANCES ET DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	10 400 000		10 400 000
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	6 276 000	6 276 000	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	2 942 703	2 942 703	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	198 554	198 554	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés	215 996	215 996	
Etat, autres collectivités : créances diverses			
Groupe et associés	53 984 158	53 984 158	
Débiteurs divers	11 146 292	7 546 292	3 600 000
Charges constatées d'avance	58 225	58 225	
TOTAL GENERAL	85 221 931	71 221 931	14 000 000

Montant des prêts accordés en cours d'exercice
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice
Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	3 009	3 009		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	4 086 373	1 632 106	2 454 267	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 432 047	1 432 047		
Personnel et comptes rattachés	2 514 584	2 514 584		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 919 256	1 919 256		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	231 276	231 276		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	419 258	419 258		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	776 523	776 523		
Autres dettes	1 140 438	1 140 438		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	12 522 767	10 068 500	2 454 267	

Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exercice
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES

Postes du bilan	Montant
Participations	23 134
Créances rattachées à des participations	
Autres titres immobilisés	
Prêts	
Autres immobilisations financières	
Avances et acomptes versés sur commandes	
Créances clients et comptes rattachés	6 276 000
Autres créances d'exploitation	65 127 958
Charges constatées d'avance	58 225
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Avances et acomptes reçus sur commandes	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 111 276
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	1 916 523
Produits constatés d'avance	
Produits d'exploitation	21 490 000
Charges d'exploitation	5 031 561
Produits financiers	
Charges financières	

Nature des charges	Montant
COUT PLAN SAUVEGARDE POUR L'EMPLOI	8 992 983
AMORTISSEMENT DEROGATOIRES	8 066
AMENDES	383
PROVISION LITIGE	453 000
TOTAL	9 454 432

Nature des produits	Montant
REPRISE PROVISION PLAN DE SAUVEGARDE POUR L'EMPLOI	8 900 000
REPRISE AMORTISSEMENT DEROGATOIRE	173
PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS	820
TOTAL	8 900 993

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

	Montant
AUTRES IMMOBILISAT. FINANCIERES	
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	
CREANCES RATTACH.A PARTICIPATIONS	
AUTRES CREANCES	1 546 073
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
BANQUES,ETABLISSEMENTS FINANCIERS	
TOTAL DES PRODUITS A RECEVOIR	1 546 073

DETAIL DES CHARGES A PAYER

	Montant
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	339 401
DETTE FOURNISSEURS CPTES RATTACHES	206 781
DETTE SUR IMMOBILISATIONS	
AUTRES DETTES	1 140 000
DETTE FISCALES ET SOCIALES	3 659 713
AUTRES CHARGES A PAYER	
TOTAL DES CHARGES A PAYER	5 345 895

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Nature des charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		58 225
TOTAL		58 225

Nature des produits constatés d'avance	
Produits d'exploitation	
TOTAL	

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ou parts sociales	118 650	0	0	16

VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	2 101 250		2 101 250
Résultat exceptionnel (et participation)	(1 076 903)		(1 076 903)
Résultat comptable	1 024 347		1 024 347

- L'impôt ventilé correspond à l'impôt comptabilisé au titre de l'exercice

- La ventilation est faite en fonction des taux d'imposition applicables aux éléments concernés

ENGAGEMENTS DONNES

Rubriques		Montant hors bilan
Autres engagements donnés		
- concernant les tiers		
Avals et cautions		15 000 000
- concernant les tiers	15 000 000	
- concernant les filiales de + de 50%		
- concernant les participations		
- concernant les autres entreprises liées		
TOTAL		15 000 000

ENGAGEMENTS RECUS

Rubriques	Montant hors bilan
Autres engagements reçus	
- concernant les tiers	
Avals et cautions	15 000 000
- concernant les tiers	
- concernant les filiales et particip.	
- concernant les autres entrep. liées	15 000 000
TOTAL	15 000 000

INCIDENCES DES EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES

Rubriques	Dotation	Reprise	Montant
RESULTAT DE L'EXERCICE			1 024 347
Impôt sur les bénéfices			
RESULTAT AVANT IMPOT			1 024 347
Provisions sur immobilisations			
Provisions pour hausse de prix			
Provisions relatives aux stocks			
Provisions sur autres actifs			
Amortissements dérogatoires	8 066	174	7 892
Provisions spéciales réévaluation			
Plus-values réinvesties			
PROVISIONS REGLEMENTEES	8 066	174	7 892
AUTRES EVALUATIONS DEROGATOIRES			
RESULTAT HORS EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES (avant impôt)			1 032 239

SITUATION FISCALE DIFFEREE

Rubriques	Montant
IMPOT DU SUR :	
Provisions réglementaires :	
Provisions pour hausse de prix	
Amortissements dérogatoires	4 832
TOTAL ACCROISSEMENTS	4 832
IMPOT PAYE D'AVANCE SUR :	
Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante) :	
Participation des salariés	142 123
Autres	67 414
A déduire ultérieurement :	
Autres	
TOTAL ALLEGEMENTS	209 537
SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE	(204 705)

IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANTE

Dénomination sociale - siège social

SERVIER SAS
50 RUE CARNOT
92284 SURESNES CEDEX
324 444 991 RCS NANTERRE

EFFECTIF MOYEN

Effectif moyen	Personnel salarié
- Cadres	141
- Agents de maîtrise et techniciens	20
- Employés	
- Ouvriers	
TOTAL	161

Les informations relatives aux rémunérations des organes d'administration et de direction ne sont pas mentionnées car cela conduirait indirectement à communiquer une rémunération individuelle.

Tableau Filiales et Participations

Informations financières	Devise	Capital	Capitaux propres autres que le capital avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeur d'inventaire des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice net ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
					Brute	Nette					
Filiales et participations		Devises	Devises		EUROS	EUROS	EUROS	EUROS	EUROS	EUROS	EUROS
A. Renseignements concernant les filiales											
1. Filiales françaises :											
2. Filiales étrangères :											
					0	0	0				
B. Renseignements concernant les participations											
1. Participations françaises :											
2. Participations étrangères :					0	0	0	0			0
C. Autres (< 10%)											
1. Dans des sociétés françaises (ensemble) :					23 134	23 134					
TOTAL					23 134	0	0				

SERVIER FRANCE

Société à responsabilité limitée au capital social de 1.898.400 EUR

Siège social : 35, rue de Verdun – 92284 Suresnes cedex

402 232 169 RCS Nanterre

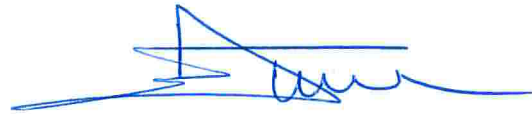
**DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 29 MARS 2022**

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter la totalité du bénéfice de l'exercice, soit 1.024.347 EUR, au compte « autres réserves ».

L'associé unique reconnaît en outre qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois exercices précédents.

Le Gérant

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'S' followed by a series of loops and a long horizontal stroke.